

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE AVICOLE EN COTE D'IVOIRE » en abrégé « SACI »

Siège Grand-bassam, GRAND-BASSAM quartier
CONGO, Lot 270, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 12/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AVICOLE EN COTE D'IVOIRE » en abrégé « SACI »

Objet : - Importation, production et vente de produits de volailles

- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Grand-bassam, GRAND-BASSAM quartier
CONGO, Lot 270, Ilot 7

Dirigeant(s) M YAO KOUAKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-GRDBSM-2023-B-8324 du 21/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 21/06/2024

